POURQUOI VOTER CFDT?

LES 4, 5 ET 6 DÉCEMBRE, VOUS ALLEZ CHOISIR VOS ÉLUS QUI SIÉGERONT EN CAP.

La CFDT n'a pour le moment pas de représentant en CAP TSEEAC. Cette année, 6 sièges sont disponibles et nous sommes convaincus que la diversité syndicale est bénéfique pour confronter les différents points de vue et faire émerger des propositions qui seront d'autant plus entendues qu'elles seront unanimes.

VOTER CFDT, C'EST AUSSI LA GARANTIE DE TRANSPARENCE ET DU RESPECT DE VOS DROITS POUR UNE GESTION COLLECTIVE DE QUALITÉ!

CE QUI NOUS RASSEMBLE

La CFDT est un syndicat professionnel tourné vers le progrès social qui repose notamment sur ces valeurs :

CONFÉDÉRATION: en tant que syndicat confédéré, nous représentons tous les corps et veillons à respecter les critères d'équité. Cela nous permet d'avoir une vision transverse nécessaire d'autant plus que beaucoup de postes sont à recouvrement.

FRANÇAISE (FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT): nous sommes agents de la Fonction Publique d'État, et la DGAC est adossée sur un Budget Annexe, une spécificité française qui nous permet d'assurer un service public de qualité et efficace dans le domaine de l'aviation civile.

DÉMOCRATIQUE: nous sommes un relais entre les agents et l'administration, nos propositions viennent du terrain et des rencontres dans vos services.

Nos adhérents sont régulièrement informés de nos actions et sont consultés pour chaque décision impor-

TRAVAIL: notre priorité est de valoriser le travail, le préserver et lui donner un sens. Nous nous engageons pour que chacun ait une charge de travail maîtrisée et adaptée aux ressources.



VERS UN RENOUVEAU SYNDICAL!

La CFDT, 1^{er} syndicat dans le secteur privé, doit continuer à poursuivre son ascension dans la Fonction Publique d'État.

Pour nous, le syndicalisme doit se positionner à bonne distance entre confrontation systématique et cogestion complaisante. La négociation est le meilleur moyen d'avancer, dans une démarche syndicale qui ne se contente plus de maintenir le passé, mais défend l'avenir.

La CFDT a fait le choix de l'**unité** de la DGAC, pour assurer à tous ses agents une amélioration de leurs conditions d'emploi.

Alors du 4 au 6 décembre 2018, donnez les moyens à la CFDT de peser dans les débats.

Faites le choix de la solidarité, de la cohérence, de l'ambition collective, **VOTEZ CFDT!**

Cfdt: S'EN

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS



<u>-</u>

tante, comme pour le protocole social.

POUR NOUS ÉCRIRE : spac.cfdt@wanadoo.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR: www.spac-cfdt.org POUR PLUS D'INFOS: 01 58 09 45 55 Élections Professionnelles 4, 5 et 6 décembre 2018 CAP TSEEAC



TSEEAC: UN CORPS ATYPIQUE, UNE RICHESSE POUR LA DGAC!

Le corps des TSEEAC est un des corps les plus particuliers au sein de la DGAC, avec la possibilité d'exercer un très large panel de métiers. Les TSEEAC sont ainsi présents dans tous les services, assurant des missions d'expertises techniques et même du management. Mais c'est aussi le seul corps de la DGAC où un agent a comme seul moyen d'avancement le passage et la réussite de qualifications statutaires contraignantes.

CE QUE NOUS DÉFENDONS

Notre démarche est pragmatique, elle a pour but de proposer des solutions concrètes, équitables et réalistes aux problèmes identifiés. Il faut sortir des simples constats et des belles promesses irréalisables pour aller vers des actions plus ciblées et plus utiles au plus grand nombre. En voici quelques exemples :

LES TSEEAC VERS LA CATÉGORIE A

Afin de reconnaître l'expertise et les postes de management occupés par des TSEEAC, des passerelles vers les corps de catégorie A doivent être utilisées et d'autres voies devront être favorisées ou créées.

Le protocole 2016-2019 prévoit le maintien dans leur bassin d'emploi des personnels administratifs de catégorie C réussissant l'examen de catégorie B. La CFDT réclame le même dispositif concernant les personnels de catégorie B réussissant l'examen vers la catégorie A. Cette mesure doit s'appliquer à l'ensemble des corps.

POURQUOI DES QUALIFS ?

Pour avancer, un TSEEAC doit réussir des qualifications statutaires (lère et 2^{ème} qualifications). Il faut réformer ce système d'un autre âge qui ne satisfait aujourd'hui que ses concepteurs d'origine.

Suppression de la 1 ère **qualif :** nous ne voyons pas l'utilité de faire repasser un examen à des élèves qui sortent de l'ENAC ou des agents qui viennent déjà d'en passer un pour devenir TSEEAC. Les moyens devraient plutôt être utilisés pour s'assurer que la prise de poste se passe dans de bonnes conditions.

Réforme de la 2^{ème} **qualif** qui ne consiste actuellement qu'en un exercice épuisant et incertain de bachotage sans réel lien avec les fonctions exercées. L'avancement doit se faire par d'autres voies plus économiques et efficaces: par RAEP (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle) avec également une possibilité d'avancement au choix, comme cela se fait pour d'autres corps.

À TRAVAIL ÉGAL, PRIMES ÉGALES

Des inégalités existent où certaines primes ne sont disponibles que pour un corps, alors que plusieurs corps peuvent occuper le même poste. La CFDT se bat pour que l'équité soit respectée en restant loin de préoccupations corporatistes qui sont sources d'inégalités.

POSTES OPÉRATIONNELS

De nombreux TSEEAC peuvent être amenés pour tout ou partie de leur carrière à travailler en horaires décalés. Les difficultés liées à ces horaires atypiques doivent être mieux prises en compte avec un traitement équitable d'un corps à l'autre, notamment pour intégrer les primes d'activité en horaires décalés dans le calcul de la retraite (prime dite ATC par exemple).

NOS CANDIDATS

CLASSE EXCEPTIONNELLE



JEAN-PHILIPPE HECKLY
Contrôleur d'aérodrome à Avignon
SNA/SSE et secrétaire national CFDT



PHILIPPE BESSE Inspecteur technique FSTD, DSAC/NO



DANIELLE LACROIX
Spécialiste circulation aérienne
à Bastia, SNA/SE



JACQUES LE-GALL Chef de section du service énergie de Rennes, SNA/O

CLASSE PRINCIPALE



HERVÉ JOLY Contrôleur d'aérodrome à Colmar, SNA/NE



LOÏC RICHARD
Responsable bureautique
au CRNA/O



RICHARD CATTANE Chef de subdivision licences, DSAC/N



ALEXANDRE ROIGT Contrôleur d'aérodrome à Béziers, SNA/SSE

CLASSE NORMALE



OLIVIA HACHANI Inspectrice de surveillance, DSAC/N



JEAN-MARC HORTH Inspecteur de surveillance, DSAC/AG



CÉLINE ARTIGUET
Inspectrice de surveillance,
DSAC/N



FRANÇOIS EMAURY
Spécialiste exploitation,
subdivision contrôle au CRNA/O